

Lettre d'information « État de l'art et capitalisation des démarches et des outils de management de la mobilité en région Nord-Pas de Calais »

Edito

Notre prochain séminaire arrive à grands pas, voici dans ce numéro spécial toutes les informations utiles, pour participer activement à l'élaboration de la nouvelle stratégie régionale pour la promotion des démarches de mobilité en Nord-Pas de Calais.



Marie TISON
Ingénieur Transports et Mobilité
ADEME Nord-Pas de Calais

Programme

7 Décembre 2012
CETE Nord Picardie à Lille
(2, rue de Bruxelles) à 13h30.

13h30 à 14h00 : Accueil

14h00 à 14h10 : Ouverture par Michel PASCAL, Conseil régional Nord-Pas de Calais

14h10 à 14h30 : « Les enjeux du développement des démarches du management de la mobilité en Nord-Pas-de-Calais », ATEMA Conseil – suivi d'un échange avec la salle

14h30 à 16h00 : Ateliers de travail

Atelier n°1 :

Conseil en Mobilité : quelles sont les différentes modalités d'intervention dont disposent les collectivités locales pour susciter le développement de démarches de mobilité au sein des entreprises et administrations à l'échelle de leur territoire (appels à projets, contractualisation, animation...)?

Atelier n°2 :

Réseau-Métiers-Mobilité : Quelles attentes et pistes d'actions pour un réseau professionnel des employeurs publics et privés au sein de la région (émulation, retours d'expériences/méthodes, mutualisation d'actions, économies d'échelles etc.)?

Atelier n°3 :

Expérimentation et innovation : Comment stimuler l'esprit d'initiative et aider à l'émergence de thématiques nouvelles ou d'expérimentations dans le cadre d'une réflexion sur les déplacements portée par des établissements ou des zones d'activités ?

16h00 à 16h50 : Restitution des 3 ateliers par les rapporteurs.

16h50 à 17h00 : Clôture par Marie TISON, Direction régionale de l'ADEME Nord-Pas-de-Calais.

[Pour vous inscrire, cliquez ici](#)

Les principaux constats de l'étude

- Les PDE, PDA, les PDZ et les Plans de Prévention des Risques Routiers concernent près de 780 entreprises pour un total d'environ 167 000 salariés.
- On observe un paradoxe entre la perception du PDE en tant qu'outil de management environnemental (fort couplage PDE et Bilan Carbone), et des objectifs clairement exprimés en termes économiques, commerciaux et sociaux par bon nombre d'entreprises. Toutefois ce type d'objectifs reste encore minoritaire par rapport à la motivation environnementale.
- Le PDE est encore trop souvent assimilé par les directions, à un coût (plutôt qu'à un bénéfice). Il est également perçu comme une démarche produisant des effets sur le long terme.
- Le PDE est considéré comme un outil compliqué à mettre en place et peu adapté aux PME et aux TPE. Elles n'ont en effet ni les moyens financiers, ni les ressources humaines en interne pour construire et porter le projet.
- De nombreuses entreprises considèrent que le champ d'action du PDE sort largement de leur périmètre « naturel » de compétences, voire de responsabilités, comme l'adaptation des offres de transports publics ou des aménagements de voirie...
- Les entreprises non encore impliquées dans un projet de management de la mobilité déclarent ne pas avoir une bonne visibilité sur ce qui fonctionne, les pièges à éviter ou les modalités de mise en œuvre d'un PDE. De ce point de vue, la participation à un réseau d'échanges de bonnes pratiques, leur paraît pertinente.
- Les entreprises déjà engagées dans un PDE indiquent que le principal manque en termes d'outils concerne l'évaluation du dispositif (principalement économique). Ce besoin est couplé avec la demande d'argumentaires financiers de la part des entreprises non encore engagées.
- Pour la plupart des entreprises, la mutualisation de la démarche PDE (PDIE ou PDZ) est un moyen efficace pour diminuer les coûts d'élaboration, pour faciliter la mise en œuvre et pour améliorer la rentabilité économique du PDE. C'est aussi un facteur de réussite pour la prise en compte de leurs attentes par les collectivités territoriales.

Les enjeux identifiés lors des entretiens

1. Développer de réelles stratégies territoriales de promotion et d'animation de projets de mobilité à l'échelle des bassins d'emplois et à l'échelle de compétences des AOT et AOTU.
2. Créer et conforter la dynamique initiée depuis quelques années par la mise en place d'un réseau régional au service des professionnels impliqués dans les démarches de mobilité.
3. Adapter le produit « PDE » pour le rendre plus attractif et moins onéreux à mettre en œuvre, en particulier pour les petites et moyennes entreprises.
4. Soutenir les expérimentations, là où il existe encore des enjeux d'innovation et /ou des verrous à lever.
5. Proposer des outils clés en main facilitant soit la promotion des projets de mobilité, soit leur construction et/ou leur mise en œuvre.

orange™

Orange Nord de France : bonnes pratiques

Issu d'une volonté commune de l'entreprise et de ses Instances Représentatives du Personnel (IRP) signataires, de promouvoir les alternatives à l'utilisation des véhicules individuels à moteur, le Plan de Déplacement d'Entreprise de la Direction Orange Nord de France a été mis en place en Juillet 2010. Orientée à la fois sur les déplacements domicile-travail et les déplacements professionnels, la démarche s'articule autour de trois grands objectifs :

- Développer l'utilisation des transports en commun,
- Développer l'utilisation des deux roues « propres »,
- Développer le covoiturage.

La communication et l'évaluation continue du PDE sont les fers de lance de la démarche. L'information sur le PDE est ainsi sans cesse relayée au moyen de supports innovants: newsletter hebdomadaire, site dédié sur l'intranet de l'entreprise, parution au niveau national dans le magazine Orange France...

La direction Orange Nord de France a même mis en service une hotline pour répondre aux questionnements divers des salariés sur les aspects techniques, financiers ou légaux liés à la démarche.

Alain DUBOIS chef de projet PDE Orange Nord de France, pilote la démarche et assure également la permanence de la hotline :

« Cet outil nous permet de répondre aux salariés qui s'interrogent soit sur les conditions de remboursements des frais de transport en commun, des questions liées aux droit du travail, ou encore l'aide financière de l'entreprise à l'acquisition d'un vélo à assistance électrique ou d'un scooter électrique. Nos réponses leur permettent ainsi de faire leurs choix plus facilement et sereinement. La hotline est un véritable outil du PDE. L'évaluation de la démarche est également un point important de notre politique interne. Une commission de suivi réunissant les IRP signataires et les représentants de la Direction Orange Nord de France a lieu chaque trimestre. Elle nous permet ainsi d'assurer une continuité et de suivre l'évolution de cette première version du PDE, en examinant notamment les difficultés de mise en œuvre et les actions que nous devons améliorer. »

Calendrier de la mission

7 Décembre 2012

Séminaire mobilité durable n°2 au CETE Nord Picardie à Lille : présentation et discussion des nouveaux axes stratégiques de l'ADEME et du Conseil régional

Année 2013

Mise en place de la nouvelle stratégie régionale